

SENS ET EMPLOI DE *PARTICULA* DANS LES TEXTES GRAMMATICaux LATINS

Meaning and use of the word particula in Latin grammatical texts

Guillaume BONNET

Université de Bourgogne

RÉSUMÉ: Notre *particule* vient de *particula*, appellatif motivé en latin comme diminutif de *pars* (*orationis*): «partie du discours». On étudie ici, à partir du corpus exhaustif des occurrences de *particula* dans la littérature grammaticale, comment ce diminutif d'emploi d'abord singulatif a pris une autonomie sémantique, désignant tout lexème posant un problème d'analyse: classement dans une *pars*, autonomie morphologique ou encore sémantique. Cette dernière valeur a conduit à le rapprocher d'un type particulier de conjonctions: les explétives, dont le sens disparaît derrière la fonction.

Mots-clef: *auctium*, conjonctions explétives, *inceptium*, métrique, nomenclature grammaticale, rhétorique, *pars orationis*, *particula*.

ABSTRACT: The etymon of modern French word «particule», lat. *particula*, is clearly related to *pars orationis*, as a diminutive form. By studying the complete corpus of its occurrences in Latin grammatical texts, we try to watch over its semantic evolution, from a singulative use for items illustrating class-words to the late latin and already modern meaning of «little word whose meaning is subject to contextual variations», with special regards to the so-called «expletive» conjunctions.

Key words: *auctium*, expletive conjunctions, nomenclature, *inceptium*, metrics, *pars orationis*, *particula*.

Le mot de «particule», toujours présent dans la nomenclature descriptive de la grammaire française, qu'elle s'intéresse au français ou aux deux langues classiques,

désigne des mots au statut un peu équivoque, tantôt adverbes et tantôt conjonctions. Comme sa forme le laisse deviner, le mot est hérité de la tradition grammaticale latine mais il apparaît dans le discours français, à la différence d'un contexte latin, comme immotivé. Certes, on pressent bien qu'il s'agit d'un diminutif ; on y reconnaîtra sans doute le latin *pars*, mais nous ne sentons plus le lien immédiat, évident, que les Latins faisaient avec *pars orationis*, désignation technique des huit catégories de mots composant le discours. Si l'on peut donc supposer que la notion d'ambiguïté taxinomique associée à «particule» recouvre partiellement, par hérédité pourrait-on dire, le champ sémantique de *particula*, il reste que la liaison synchrone interne avec la lexie *pars orationis*, disparue de notre vocabulaire, fait soupçonner une ancienne complexité sémantique du terme. Nous nous proposons ici d'examiner le corpus de texte laissé par les grammairiens, lexicographes et antiquaires¹, pour établir les différents emplois de *particula*, et déterminer comment son sens s'est infléchi jusqu'à en venir à ce qui peut justifier le sens moderne.

1. LE DIMINUTIF DE *PARS ORATIONIS*

Un certain nombre d'emplois de *particula* sont clairement motivés par la prise en considération exclusive de son lien dérivationnel avec le technique *pars (orationis)*². Il s'agit d'un usage emprunté à la grammaire grecque qui emploie, à côté de μέρος λόγου (ou λέξεως), un dérivé diminutif de formation ancienne, comme l'indique le changement de timbre de la voyelle radicale : μόριον³. La dette vis-à-vis de l'analyse grecque est soulignée chez Servius (*ad Aen.* 3, 91) et Priscien (*GL.* 3, 127, 2), comme on pouvait s'y attendre, qui mettent explicitement en rapport les deux dérivés.

¹ Nous avons dépouillé systématiquement les auteurs indexés dans le *Lexicon* de Lomanto & Marinone (lesquels auteurs sont cités dans les éditions les plus récentes). Nous y avons ajouté le livre 3 de Martianus Capella, le texte complet de l'*Ars breuiata* du Pseudo-Augustin (texte repris de l'édition Weber par Pieretti, Rome 2004), Isidore de Séville, Virgile le Grammaire, Bède, ainsi que Varron, Quintilien, Suétone, Aulu-Gelle, Nonius, le commentaire virgilien de Servius et son amplification, celui de Donat à Térance, les scholies à Horace de Porphyryon et du Pseudo-Acron, le commentaire de Stace par Lactance Placide. Il a paru utile de signaler systématiquement toutes les occurrences ; mais pour ne pas encombrer le texte, nous avons largement utilisé les notes pour des listes visant à l'exhaustivité.

² Il existe par ailleurs d'autres emplois en liaison avec *pars* dans son emploi trivial de «partie (d'un tout)» : Quintilien 9, 4, 69 ; Aulu-Gelle 17, 6, 7 ; Diomède 464, 30 et 484, 13 ; Servius *ad Aen.* 9, 272 ; *Explanations* 534, 6 ; Lactance Placide, in *Theb.* 5, 641 et sans doute 8, 293 (texte peu sûr) ; Pompée 98, 8 et 212, 18 (il s'agit alors d'éléments concourant au sens complexe d'une forme verbale : en l'espèce, le temps et la personne) ; le commentaire donatien anonyme de Munich *de barbarismo*, *GL* 5, 327, 6 ; Bède DAM 119, 3 et 13. Priscien se sert de la paire *pars-particula* pour illustrer une règle de dérivation (à partir du datif du simple) : 2, 115, 17, et *Partitiones* 503, 21. Enfin, Servius, *ad Georg.* 1, 366, utilise le mot avec le sens technique de la physique «petite parcelle de matière». Difficile reste l'interprétation, dans le cadre d'une étymologie, du passage de Charisius 396, 12-13. Le texte de Clédonius 78, 33: *o multas particulas habet...* est peut-être corrompu pour *proprietates uel sim.*, dont il paraît avoir le sens.

³ Cf. Apollonios Dyscole, *Pron.* 36, 21, 38, 11 ou 84, 1, tous à propos d'un ἐγκλιτικὸν μόριον.

Le sens catégorisant de la base, *pars orationis*, qui désigne un ensemble de mots, conditionne le rapport «diminutif» de son dérivé avec cette base: *particula* est un singulatif individualisant un lexème de la classe grammaticale considérée. Là encore, l'usage grec semble avoir directement influencé la tradition latine, où l'emploi avec le génitif spécifiant est néanmoins attesté assez rarement:

Infinitum cur dicitur ? Quia non explet sensum nisi adiecta alia particula uerbi, ut puta legere: pendet enim sensus ; adicis uolo uis uult et implet sensum: legere uolo (AVDAX, GL 7, 344, 26-28).

Pourquoi parle-t-on d'*indéfini* [l'infinif] ? Parce que le sens n'est pas plein, à moins qu'on ajoute un verbe ; prenons par exemple *legere* [lire]: le sens est suspendu. Ajoutons *uolo* [je veux], et le sens est plein: *legere uolo* [je veux lire].

On observe cet emploi avec une particulière fréquence chez Julien de Tolède qui, lorsqu'il mentionne des *particula pronominis*, (77, 678 Y), *p. uerbi* (79, 16 Y), *p. aduerbi* (55, 100 et 103 et 79, 9 Y), évoque sans forcément donner d'exemple un pronom / verbe / adverbe indispensable à la correction d'emploi du mot alors considéré: ainsi le verbe impersonnel *libet*, qui requiert une détermination pronominale... L'auteur anonyme du *De accentibus* attribué à Priscien parle ainsi globalement (GL 3, 519, 26) des syllabes accentuées «de chaque partie singulière du discours», *uniuscuiusque particulae orationis*, dans une formulation qui rappelle beaucoup Julien 170, 6 Y. Il y a donc un rapport d'inclusion entre le simple et le diminutif, que Cassiodore (*Inst.* 46, 1 Mynors) met en relief:

Post superiorem igitur diuisionem ... ad particulas partium distinctius uenire debeamus.

Après donc la précédente division [*i.e.* celle du discours en huit parties] ... nous devons en venir plus en détail aux éléments des parties

Cet emploi singulatif explique que *particula* en est venu à prendre contextuellement un sens très large de «mot, unité lexicale», peut-être d'abord par ellipse du nom de la catégorie grammaticale à laquelle ressortit le mot considéré, mais dans bien des occurrences, il n'y a rien à suppléer. Ainsi Diomède, à propos de l'*aischrologia* (αἰσχρολογία que d'autres assimilent au *cacemphaton*), défaut du discours consistant en un malheureux enchaînement de mots produisant une obscène ou simplement équivoque succession de syllabes :

Emendatur hoc uitium interposita aliqua particula, ut cum quodam Numerio et numerum cum nauibus aequat (VIRG., Aen. 1, 193).

on remédie à ce défaut en glissant au milieu un mot, comme *c. q. N.* et *n. c. n. ae.* – 450, 35-37 [les *particulae quodam* et *cum* évitent de produire des séquences **cunnum* «vagin» et **aerumna* «tribulations»].

Plus précisément, *particula* équivaut à notre «mot» dans le sens non trivial, «technique», désignant l'élément central de l'édifice théorique échafaudé par la

grammaire ancienne⁴. C'est le «lèxème», le mot repéré et analysé. Dans certains cas, *particula* pourrait être remplacé par le nom même des parties du discours: *nomen*, *participium*, etc. Il faut sans doute voir alors dans l'usage de *particula* le souci d'éviter des redites qui alourdiraient l'exposé (Servius *auctus ad Aen.*), lui conféreraient un caractère trop cuistre (Aulu-Gelle) ou introduiraient un jeu étymologique qu'on souhaite éviter (Pompée 264 et 266). Il y a aussi le souci d'éviter, dans le cas du *uerbum*, l'ambiguïté gênante d'un terme qui désigne à la fois, dans la langue triviale, toute unité lexicale en général, et dans la langue technique, à l'imitation du grec, une partie du discours: le verbe: *Explanationes* 488, 32; Pompée 97, 8-9.

On peut alors se demander pourquoi, compte tenu de son étymologie et d'une pratique avérée que nous venons d'évoquer, *particula* ne s'est cependant pas imposé comme le terme d'usage courant pour désigner une unité lexicale relevant d'une catégorie grammaticale spécifique. On constate en effet que, dans cet emploi, les grammairiens ont plutôt favorisé l'emploi de la lexie *pars orationis*: ainsi Donat, par exemple, n'évoque-t-il pas autrement, dans tel passage du *De syllabis* de l'*Ars maior*, ce cadre naturel de la syllabe qu'est le mot:

...aut cum partem orationis terminat brevis syllaba, quae in unam desinit consonantem ; aut cum pars orationis desinit in longam quae diphthongos appellatur (Mai. 606, 11-13 H).

...soit quand une partie du discours est terminée par une syllabe brève fermée par une consonne, soit quand une partie du discours se termine par une longue appelée «diphthongue».

On pourrait multiplier les exemples (Priscien, *GL* 3, 56, 13, etc.) d'un tel emploi de *pars orationis* non pour la catégorie, mais pour des unités lexicales qui en relèvent, là où l'on attendrait donc *particula*, en vertu de son sens singulatif. Nous voyons dans la répugnance à user de *particula* comme désignation courante du «mot» une raison: le souci d'éviter une confusion avec des emplois techniques dans deux domaines proches, la rhétorique et la métrique, où le terme est ancien et bien intégré. De fait, on le rencontre en rhétorique dès Cicéron pour désigner un fragment de période porteur d'un élément du sens qu'elle développe:

< Quaesitum est > ... in omnibusne numeris aequaliter particulas deceat incidere an facere alias breuiiores alias longiores ? (Cic., orat. 205).

⁴ Aulu-Gelle 4, 17, 8 ; 6, 7, 6 et 7 ; 11, 3, 1 ; 12, 13, 8 et 17 ; Porphyrius *ad Carm.* 3, 6, 6, *ad Epod.* 1, 5 et *ad Carm.* 3, 24, 38 ; Pseudo-Acron *ad Carm.* 1, 1, 19-20 ; Charisius 143, 16 B ; Diomède 415, 29, 455, 14 ; Servius *ad Aen.* 1, 181 et 193 ; 2, 227 ; 6, 154 ; 10, 1 ; 11, 532, *ad Georg.* 4, 444 ; Servius *auctus ad Aen.* 4, 152 et *ad Georg.* 2, 57 ; Clédonius 49, 4 ; *Explanationes* 488, 17-21, 489, 17 499, 10 (repris en 512, 3 et 8) et 515, 37 ; Pompée 97, 3 - 98, 2, 199, 23, 205, 24, 264, 19-20 et 266, 4 ; Virgile le Grammairien, *ep.* 6, p. 169. Denys d'Halicarnasse (*Comp.* 17), qui n'est pas un grammairien de profession (comme l'indique dans le passage que nous citons l'emploi de λέξις pour λόγος), reflète cet emploi : πᾶν ὄνομα καὶ ῥῆμα καὶ ἄλλο μῶριον λέξεως « tout nom, verbe ou autre mot relevant des parties du discours ».

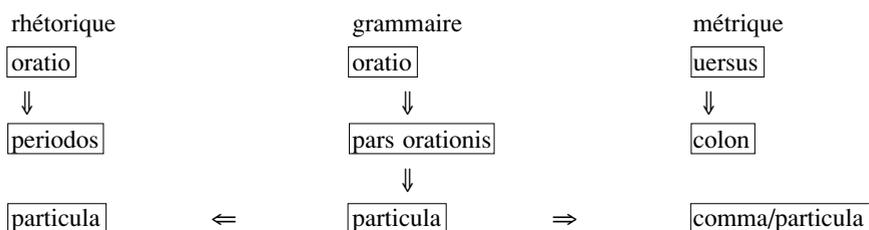
< On s'est demandé > ... s'il convient, dans quelque rythme que l'on soit, de découper la phrase en éléments égaux, ou d'en faire de plus courts, ou de plus longs.

Par ailleurs, chez les métriciens, le terme est associé cette fois à une section du vers limitée par la césure, et qui est présentée plusieurs fois comme la traduction latine du terme grec *comma*⁵:

Comma est cum particula uersus uim sensus ostendit (De ultimis syllabis ad Caelestinum 222, 20).

On a un *comma* quand une partie de vers en livre le sens plein.

Quelle est l'origine de ces deux emplois ? Il paraît raisonnable de supposer qu'ici comme là nous avons affaire à un emprunt à la langue des grammairiens. On comprendrait mal autrement, en effet, le recours à un diminutif dans la langue rhétorique, quand *pars* suffirait naturellement à exprimer les divisions de la période. Par ailleurs, on peut imaginer que l'analogie naturelle entre les mots, constituants morphosémantiques de l'énoncé, et les éléments sémantico-rythmiques constitutifs de la période d'une part, et d'autre part du vers, ait suggéré, dans chacun des deux domaines, l'emprunt de la *particula* grammaticale, d'autant que rhéteurs et métriciens disposaient ainsi d'une désignation à la fois technique et pertinente pour un deuxième degré de division des constituants, en correspondance avec l'analyse grecque du vers en *cola* puis *commata*⁶, et l'approche du discours en périodes susceptibles d'un découpage interne. On proposera donc le schéma suivant:



Par un retour d'influence bien compréhensible dans le milieu scolaire, les grammairiens se sont ensuite interdit l'usage d'un terme issu de leur fonds, mais

⁵ Cf. en outre Varron 287 F 7 ; Marius Victorinus-Aphthonius 54, 4 et 18 ; 65, 11 ; 78, 8 ; Anon. de *pentametro*, GL 6, 639, 19 ; Isidore, *Etym.*, 1, 203 et 2, 18, 1. Diomède 485, 18-23 fait des *clausulae particularum* développées sur un vers subséquent la caractéristique des épodes, et de citer Horace, *Ep.* 15, 1 et 2.

⁶ On peut aussi supposer que l'usage de *particula* par les métriciens et rhéteurs permettait d'éviter une association potentielle de *pars* avec *oratio*, qui eût été génératrice de confusion avec la lexie *partes orationis*: c'est ainsi que, dans une section sur la métrique, Audax 333, 13 ou Julien 223, 38 parlent heureusement de *orationis particula* pour un fragment de sens limité par une coupe qui peut intervenir aussi après un mot complet ! Dans cette perspective, il faut considérer le passage de Virgile le Grammairien, *ep.* 4, p. 156 *aduerbium ergo quarta orationis particula est* comme une *uariatio* mal maîtrisée sur le terme consacré.

que sa bonne fortune rendait alors ambigu. Plus exactement, ils semblent avoir réservé cet emploi à certains types de mots...

2. VERS UNE SIGNIFICATION PROPRE

Le terme *particula* était donc un singulatif. Il tend vers l'expression d'une singularité. Ceci est sans doute l'effet d'interactions complexes: l'emploi par le rhéteur et en métrique, mais aussi la concurrence de *pars orationis*, dans son emploi singulatif que nous avons vu, lui-même effet de la polysémie d'*oratio*: «langue», et «parole». Toujours est-il que le *designatum* de *particula*, alors généralement apposé à un mot, est rejeté dans les marges incertaines de l'anormal. Il est reçu (*Th.L.L. s. u.*, 511, 37; cf. aussi Schenkeveld 1988, p. 82) que le terme qualifie essentiellement de «petits mots» généralement indéclinables. Ce constat n'est pas faux, surtout si on le reçoit en creux: *particula* qualifie rarement, en effet, les catégories fléchies que sont noms, verbes et participes, dûment balisés par l'analyse et le discours des grammairiens anciens. En fait, plusieurs situations motivent le recours à ce terme précautionneux: on peut en dégager trois types, que nous examinerons successivement: l'incertitude quant à l'appartenance morphosémantique (et donc le rattachement à une *pars orationis* donnée), l'incapacité à ranger l'élément considéré dans quelque classe que ce soit faute de statut morphologique, ou inversement, le défaut d'une autonomie sémantique répondant à l'existence constatable sur le plan morphologique.

2.1. Incertitude de classement

L'insistance sur une certaine variabilité sémantique (*rursum* pour Servius *ad Aen.* 3, 229) peut suffire à justifier la qualification comme *particula*. Cependant, l'hésitation qui nous vaut l'apparition du mot est généralement d'un ordre plus grave. Dans les *Artes* de Donat, l'unique occurrence du mot —ce qui est en soi révélateur du confinement imposé au terme— est particulièrement instructive:

neque < accentus in ultima syllaba poni potest > circumflexus nisi in ea particula quae est ergo (Mai. 610, 14-15 H).

le circonflexe non plus < ne peut être placé sur la dernière syllabe >, sauf dans le cas de ce mot qu'est *ergo*.

Le problème que pose *ergo* n'est pas celui de son accentuation anormale, qui n'est qu'un reflet; c'est celui d'une hésitation entre les statuts de conjonction (alors *rationalis*) et de postposition, souvent analysée comme un ancien nom figé, voire comme un adverbe (cf. Bonnet 2005, note 3.2). Héritiers sur ce point de Donat, Diomède (433, 11-12) et Julien de Tolède (174, 102 Y) conservent le prudent *particula* pour qualifier *ergo*; quant à Servius (*ad Aen.* 6, 670), il affirme que cette

conjonction est devenue adverbe *per accentus mutationem*, et de reprendre alors le terme de Donat: c'est là prendre l'effet pour la cause. L'emploi de *particula* est l'indice que le mot ainsi qualifié pose un problème au regard de la théorie grammaticale généralement reçue. A cet égard, la formule de Clédonius s'interrogeant sur la nature des indéfinis *uter, neuter, omnis, alter alius, ambo, uterque* (53, 24-25) est très claire: *istae particulae dubiae sunt utrum pronomina sint an nomina*: «on ne sait si ces particules sont des pronoms ou des noms»⁷.

Il peut s'agir d'un mot dont une spécificité d'emploi est opaque pour un discours qui passe si régulièrement à côté de la syntaxe comme critère discriminant. Ainsi de *quam*, adverbe exclamatif ou conjonction introduisant un comparant⁸; ainsi encore de *atque*⁹ qui n'est pas simplement une *coniunctio copulatiua*, mais sert également à introduire, lui aussi, un comparant. On pourra ajouter encore *quando* pour Charisius 143, 4 B citant Varron (= 266 Funaioli), si l'on rapproche de ce passage Donat, *Mai.* 643, 6 H, faisant de *quando* l'exemple de ces mots dont on ne sait s'ils sont adverbes ou conjonctions¹⁰, ou *quin*¹¹.

Le jugement personnel —sinon la compétence— de chaque artigraphe paraît moduler son usage du terme: dans son commentaire de l'*Enéide*, Servius utilise à deux reprises (*ad* 2, 270 et *ad* 4, 534; on ajoutera, pour le seul *ecce*, *ad* 1, 57 et *ad* 6, 152 du Servius *auctus*) *particula* pour qualifier les mots *en* et *ecce*, dûment identifiés par Donat (*Mai.* 641, 10 H) comme des *aduerbia demonstrandi*. La doctrine du maître ne peut être ignorée, mais c'est sans doute la valeur spécifique des présentatifs, qui comme tels ne sont pas attachés à un mot particulier de la phrase, qui fait décidément hésiter sur un statut d'*ad-uerbium* indiscutable. Plus loin (*ad Aen.* 9, 280), le même Servius ose une analyse personnelle de *aut*, généralement entendu dans le passage comme un *negantis aduerbium*. La prudence de sa proposition qui en fait une conjonction disjonctive est dénotée par l'usage de *particula* au lieu du terme attendu *coniunctio*¹². Le Servius *auctus ad Aen.* 1, 6, signalant l'emploi de *hinc* par Térence *Ad.* 361 renvoyant à une personne, quand les anciens utilisaient plutôt *unde*, présente alors cet *aduerbium loci* comme une *particula*... C'est encore Porphyryon, arrêté ici par le toujours difficile (adverbe ou conjonction ?) *ut* (*ad Carm.* 3, 4, 29), là par un relatif de liaison où il voit finement une *subiunctiua particula* (*ad Carm.* 3, 25, 3); ou bien Donat *ad Phorm.* 370, qui remarque l'emploi

⁷ Et aussi Donat *in Ad.* 279 sur le statut de *etiam*: adverbe ou conjonction ?

⁸ Clédonius 11, 2 et 39, 9; Servius *in Donatum* 407, 27, *Explan.* 492, 10 et 18, ainsi que 512, 32; Pompée 157, 22; Julien de Tolède 18, 218 Y.

⁹ Aulu-Gelle 10, 29, 1 et 4; Nonius p. 850 L.

¹⁰ Sinon, on ajoutera cette occurrence à la liste de la note 4, du sens général de «mot».

¹¹ Aulu-Gelle 17, 3, 1, 4, 5 et 10, qui y affirme la multiplicité de ses valeurs connectives; Servius, *ad Aen.* 10, 615, la présente comme *confirmatiua*: autant d'écarts par rapport à la ferme certitude de Donat, qui la range (*Mai.* 647, 4 H) parmi les *causales*.

¹² Le commentateur semble avoir été en outre arrêté par le statut de la négation *ne*: *ad Aen.* 2, 606 et 3, 686.

forcé — nous dirions l'emploi intratextuel — d'un démonstratif, *demonstratiua particula*, alors que la personne nommée est absente.

L'irruption dans le discours grammatical du qualificatif *particula* connote donc une incertitude relevant de l'analyse dans un contexte donné. Mais il est, dans le corpus théorique appliqué par les artigraphes, des points où la doctrine n'est pas fixée: ce sont autant de terrains privilégiés pour l'apparition d'un mot qui marque alors une réserve.

Le statut de l'interjection, huitième partie du discours, est délicat: issue, par un développement dont nous ignorons l'origine, de catégories adverbiales, elle sera jusqu'à la fin de la tradition grammaticale l'objet de débat: l'auteur anonyme des *Regulae* jadis attribuées à saint Augustin nie son statut de *pars orationis*, et le développement bref, mais compliqué qu'il lui consacre à la fin de son *De aduerbio* est révélateur des réticences que Priscien partage avec ses prédécesseurs. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, le terme *particula* soit d'un emploi fréquent pour décrire le matériel interjectif: ainsi Charisius 315, 3 B, après Varron (= 40 Funaioli) remarque-t-il que telle phrase prise à Térence (*Ad.* 111) est clairement *irascens oratio* sans pour autant contenir une *interiecta particula* où il faut reconnaître une interjection, dont la spécificité est de marquer un *animi adfectus* «un affect» (Donat, *Mai.* 652, 6 H). Des exclamations particulières, *papae*, *eheu* ou encore *o*, sont ainsi qualifiées par Marius Victorinus ou Servius¹³.

Les prépositions non détachables ont dû poser aux Latins les plus soucieux de «coller» au discours grec un problème de pertinence de leur classement dans une catégorie prépositionnelle caractérisée, comme on sait, par le fait qu'en grec tous les préverbes sont aussi séparables. Le discours artigraphique tardif en est quitte pour instaurer une division de cette *pars orationis* en trois sous-ensembles: les *prae-positiones* qui se soudent ou non; celles qui ne peuvent se souder; celles qui ne peuvent être séparées (cf. DON. *Mai.* 648, 11 H, par ex.). Mais auparavant, on pouvait avoir des hésitations qui expliqueraient l'emploi par Aulu-Gelle de *particula* comme alternative à *praepositio* pour qualifier les préverbes *con-* (2, 17, 6 et 9)¹⁴ et *re-* (2, 19, 3; aussi Servius *ad Aen.* 8, 189). Le même Aulu-Gelle¹⁵ emploie d'ailleurs à nouveau *particula* pour *au-*, forme contextuelle de *ab-* comme l'a (bien) identifiée Cicéron, mais dont Nigidius Figulus, rapporte notre infatigable lecteur, se demandait si elle n'était pas en fait le résultat d'un emprunt au grec, où l'on trouve de fait les formes homériques $\alpha\upsilon\epsilon\rho\nu\sigma\sigma\alpha\nu$ et $\alpha\upsilon\lambda\acute{\iota}\alpha\chi\omicron\iota$! La même absence de considération pour une altération phonétique contextuelle affectant *ob-* dans *omitto*

¹³ Respectivement 85, 13 et *ad Aen.* 3, 639. Donat, commentant *And.* 742 ne qualifie pas autrement *hercle*, auquel il trouve une valeur *ornatiua*. On retiendra Donat *ad Eunuch.* 894, où *uero* est une dit *particula ironiam iuuans* «particule favorisant < l'expression de > l'ironie», et ressortit ainsi à la même fonction d'exprimer des affects.

¹⁴ Aussi Servius *ad Aen.* 11, 519. Les *Explanations* 504, 8-9 et Pompée 215, 20-22 signalent, en l'appréciant diversement, le rapport étymologique du terme *coniunctiuus* avec la *particula cum*.

¹⁵ 15, 3, 3 et 8, ainsi aussi que l'auteur anonyme du *De uerbo* de Bobbio, *GL* 5, 637, 24.

pousse Clédonius (76, 4), incapable de faire la bonne analyse, à parler de *particula* pour le *o-* issu de ce qui est pourtant largement reconnu comme une *praepositio*.

Sont également appelés *particula* les préfixes *ue*¹⁶ et *ne*¹⁷ que l'analyse antique répugne à reconnaître comme *praepositiones* du fait sans doute qu'ils ne se combinent pas à des verbes, ainsi que, chez Pompée (271, 16), la *praepositio post* employée sans régime... Ajoutons enfin à cette liste de «mots à problèmes», l'adjectif *bipatentibus* que relève au vers 330 du chant II de l'*Enéide* l'amplificateur du commentateur servien. Le premier formant, *bi-*, est issu évidemment de l'adverbe dont il est une forme altérée, mais qui présente la singularité de ne pas s'associer, poursuit-il, avec verbes et participes ! Cette singularité — à l'encontre de laquelle va pourtant *bipatens*, dont le deuxième élément ne peut être compris que comme un participe de *pateo* — s'ajoute au caractère hybride du composé nominal pour motiver le recours à un terme prudent pour désigner le premier élément du composé dont, tout bien considéré, la description comme *aduerbium* pourrait être contestée.

2.2. Incapacité de classement

À l'irrésolution quant à la place dans le classement canonique, on associera une autre raison pour employer le terme prudent de *particula*: l'impossibilité de la grille morphologique descriptive à rendre compte d'un élément qui, pour être signifiant, ne bénéficie pas pour autant d'une existence morphologique autonome. C'est généralement le cas des suffixes, unités linguistiques connues des grammairiens anciens — nous avons des indices permettant de l'affirmer — mais qui se situent en deçà du niveau d'analyse, qui est lexématique. Ainsi Aulu-Gelle (1, 15, 5 et 6) évoque-t-il en la qualifiant de *particula* une de ces *productiones* (litt. «rallonges»), *-bundus*, en rappelant l'opinion de Scaurus, qui voulait lui comparer *-lentus* et celle, plus récente, de son ami Apollinaris. Cet emploi précautionneux rejoint la valeur diminutive évoquée plus haut — qui n'est pas alors singulative: un suffixe, c'est effectivement une composante de la partie du discours que compose son association à une base.

2.3. Absence d'autonomie

La présentation classique de la composition nominale, en évoquant des situations de perte d'autonomie morphologique, est aussi l'occasion d'employer le terme de *particula*. Le Pseudo-Augustin (*Ars breuiata* 4) distingue soigneusement, à propos des noms composés, les lexèmes de base, dits *partes orationis (est autem*

¹⁶ Aulu-Gelle 5, 12, 9 et 10 et encore 16, 5, 5 et 6. L'auteur lui associe l'exclamatif *uae*, sans doute pour mieux le dissocier de l'enclitique, dont le sens négatif serait jugé trop différent des valeurs expressives reconnues à *u(a)e*.

¹⁷ Aulu-Gelle 13, 23, 19 qui rapporte l'opinion d'un certain Ser. Claudius, lequel retrouvait en latin le préfixe privatif grec de *νηκερδής*, par exemple, dans *nerio* !

compositum nomen cum fit unum ex duabus uel pluribus partibus orationis, «Il y a nom composé quand un nom est fait de deux parties du discours, ou plus»), et les éléments du tout, appelés *particulae*: *particulae quibus nomina componuntur aut integrae sunt omnes, aut corruptae omnes, aut partim integrae partim corruptae* «les *p.* dont sont composés les noms sont toutes entières, ou toutes altérées, ou entières pour les unes, altérées pour les autres». Ce qui justifie l'emploi de *particula*, c'est bien sûr le fait qu'il s'agit alors d'éléments concourant à constituer une *pars orationis* — on retrouve là le deuxième degré de division: *particula* diminutif de *pars*¹⁸ —, mais c'est aussi l'absence d'autonomie dans le discours d'éléments qui ne font pas sens seuls, mais associés. D'ailleurs, ces éléments constitutifs du sens global des noms composés sont parfois matériellement *corrupta*, «altérés», le plus souvent amputés: raison de plus pour les appeler *particulae*, comme le fait Quintilien (*inst.* 1, 5, 67) qualifiant ainsi les segments entrant dans la composition des adjectifs *repandirostrum* et *incuruiceruicum* trouvés chez Pacuvius!

Autre raison pour qualifier un élément de composé de *particula*, la nullité de son apport sémantique au mot qu'il construit: tel est le cas de la *praepositio in-* dans certains cas, comme l'adjectif virgilien *incanus* (*Aen.* 6, 809) selon le grammairien inconnu repris à la fois par Diomède 411, 31 et Dosithee 47, 19 B. Une valeur de renforcement, non recensée dans le système de dérivation sémantique interne que constituent diminutifs et degrés de comparaison, motive peut-être cet usage.

Un sort particulier doit être ici réservé aux *particulae auctiuae* que l'on trouve dans le commentaire à l'*Andrienne* de Donat (ad 4, 663 et 694): il s'agit de deux *praepositiones*, *inter* et *ad* respectivement, dont l'effet semble être d'accroître le sens du verbe (*turbat, iurat*) auquel elles sont associées. Le composé ne reçoit pas de son premier membre un sens spécifique qui vienne se combiner ensuite à celui du second élément; c'est uniquement le sens du second élément qui est amplifié par le premier, lequel ne fonctionne donc pas comme une *praepositio*¹⁹.

L'absence d'autonomie accentuelle expose particulièrement les enclitiques à être dits *particulae*, surtout s'ils sont «matériellement» signalés par l'usage d'une *scriptio indiscreta*²⁰:

¹⁸ A l'inverse, Julien de Tolède (173, 69) utilise le diminutif pour désigner le résultat de la composition... de deux *partes orationis*.

¹⁹ Pour exprimer cette nuance, Donat semble créer, ou au moins exploite systématiquement un terme spécifique, *auctium*, que l'on retrouve quatre fois encore chez lui: *ad And.* 3, 586 (où c'est le composé *admodum* qui est dit amplificateur de *prope modum*), *ad Hec.* 2, 268 (*ad* dans *adiurat* encore) et 4, 520 (*con* dans *concrepuit*), *ad Phorm.* 1, 203 (*ad* dans *aduigilare*). Proche de la valeur technique de Donat, qu'on peut traduire comme «amplificative», est la mention par Fortunatianus, *Ars rhetorica* 3, 20, de *loci communes* pouvant être *auctiui* ou *minutiui* (ce dernier mot est un hapax, créé pour la circonstance). Plus loin sont Diomède 417, 17 et Dosithee 62, 20 B exploitant tous deux une même notice sur la valeur de la conjonction *et*, notice qui signale comme *auctiua* et valant *etiam* le *et* de *Aen.* 2, 436: portant sur *uulnere tardus*, il est plutôt renchérisant, valeur que ladite notice envisage plus bas...

²⁰ On notera que l'acronymie ne suit pas la pratique graphique (postérieure ?) dans un cas comme *S.P.Q.R.*

Illae quoque particulae notandae sunt: que, ue, ne, quae semper aliis partibus subiunguntur (Audax, 361, 2²¹).

On doit aussi remarquer les particules suivantes: *-que, -ue, -ne*, qui s'ajoutent toujours à d'autres mots.

C'est ainsi aussi que, commentant le passage de Donat (*Mai.* 643, 13-15 H) qui refuse de reconnaître la *Latinitas* de séquences adverbiales *praepositiones + aduerbia*, Servius (440, 10) parle à propos des premières composantes de *particulae*, mais il est vrai que *uno ambae < partes orationis > nitantur accentu*: «< ces parties du discours > reposent toutes deux sur un unique accent».

La complémentarité, sentie comme nécessaire pour le sens, entre deux lexèmes justifie donc l'apparition du terme de *particula*. Ainsi Diomède, 416, 8, parle-t-il de la conjonction *quidem* comme d'une *particula* quand il est question d'y préposer l'autre conjonction *si*. Plusieurs situations retiennent ici l'attention: les formes analytiques (adjectivales et adverbiales d'une part, verbales d'autre part) et, plus inattendue, l'association d'une conjonction avec un mode verbal.

Donat (*Mai.* 642, 12-14 H) consacre quelques lignes aux adverbes utilisés dans l'expression analytique des degrés de comparaison: *magis / maxime / minus / minime*:

Et quoniam aduerbia quoque sunt quae per omnes gradus [sc. comparationis] ire non possunt, ideo his ad augendam significationem pro comparatiuo et superlatiuo magis t maxime coniungimus, ad minuendam minus et minime.

Et parce qu'il y a aussi des adverbes qui ne peuvent connaître tous les degrés < de comparaison >, pour le comparatif et le superlatif respectivement nous utilisons *m.* et *m.* pour augmenter leur sens, et *m.* et *m.* pour le diminuer.

Qualifiant comme d'autres²² ces mots de *particulae*, Pompée nous donne une explication qu'il attribue à Probus, où apparaît une correction révélatrice de l'embarras suscité par des *aduerbia* qui agissent sur le sens de... *nomina*:

Omnia aduerbia, uel omnes particulae quaecumque sunt quae habent sensum augmentis non iungenda sunt nec comparatiuo nec superlatiuo, sed tantum modo positiuo (Pompée 156, 27-28 = Probus, fragment 77 [XXXVIII] Aistermann [la citation n'est pas reçue dans l'édition Velaza des fragments de Probus, Barcelone, 2005]).

²¹ Et Capel. 3, 272 ; Servius in *Donatum* 427, 7-8 et *ad Aen.* 1, 116 ; 3, 91 ; 10, 668 ; le même ajoute -*ce* en *ad Aen.* 1, 27 ; Servius *auctus ad Aen.* 10, 673 citant alors peut-être les propres mots du grammairien Asper ; Pompée 131, 34, lui aussi avec quatre enclitiques. Deux autres passages serviens (*ad Aen.* 1, 207 et 4, 606) concernent *-met, -te* et *-pam* (ce dernier enclitique cité seulement à l'occasion de 1, 207).

²² Les passages de Pompée sont 156, 12, 14 et 20. On ajoutera Servius in *Donatum* 439, 19-20 et *ad Aen.* 4, 31 ; Clédonius 21, 13 et 39, 6. Servius *ad Aen.* 7, 787 inclut *tam* dans la liste, d'après sans doute le Donat du commentaire de Térence (*ad Ad.* 274 «*tam ob paruulam*»: *ergo et diminutiuis adiungitur tam particula*) ! Le Pseudo-Acron (*ad Serm.* 1, 5, 3) signalant que la *particula* «longe» peut être associée à un superlatif, renvoie implicitement à cette indétermination de l'adverbe intensif.

Tous les adverbes — ou parlons encore de particules —, quels qu'ils soient, qui ont un sens augmentatif, ne doivent pas s'ajouter à des comparatifs ou des superlatifs, mais seulement à des < adjectifs > positifs.

L'auteur anonyme du *De ultimis syllabis ad Caelestinum* nous fournit une autre illustration de cette complémentarité sémantique conduisant à utiliser le terme *particula*: il s'agit d'une forme verbale composée, et précisément d'une plus rare peut-être que les autres, et dont les constituants sont d'analyse délicate, eu égard au temps et à la diathèse de l'ensemble, un infinitif futur passif:

Futurum secundum ratione coniugationum in prima particula uerbi simile est praeterito tempore ; in postrema particula spondio constat, ut clamatum iri, monitum iri, scribuntum (sic !) iri (GL 4, 244, 38 - 245, 2).

Le futur, selon la manière de conjuguer, ressemble au passé pour ce qui est de son premier élément ; et dans le second élément, il consiste en un mot spondaïque: *c. i., m. i., s. i.* [devoir être appelé / mis en garde / écrit].

Le discours sur les modes, s'attachant à retrouver en latin l'opposition grecque entre subjonctif et optatif, est le troisième contexte d'apparition de *particula*. De fait, dans les deux descriptions de la conjugaison partageant la communauté des arti-graphes (cf. Baratin 1989, p. 157), toutes les formes verbales citées comme relevant d'un des deux modes sont, à l'exception de notre futur antérieur, que tous analysent exclusivement comme un subjonctif futur, *a priori* ambiguës. L'opposition n'existe plus en latin où, comme on sait, l'évolution historique a imposé un seul mode personnel alternatif à l'indicatif — et qui continue plutôt, étymologiquement, l'optatif indo-européen. Du coup, si l'opposition est certes pertinente du point de vue du sens (le subjonctif de souhait est analysable comme optatif, le subjonctif d'ordre assimilable au subjonctif grec), elle n'a pas de support morphologique, inconvénient majeur dans un discours grammatical qui repose, et pas seulement dans une perspective pédagogique, sur le postulat d'une manifestation linguistique «concrète» de relations sémantiques supérieures. Le recours à une conjonction statistiquement associée — car sémantiquement requise — à un mode peut permettre de faciliter l'analyse de la forme ; surtout, elle donne une assise «matérielle» à la distinction subjonctif-optatif. Ainsi, dans le discours tendant à affirmer la solidarité entre une conjonction (distinctive, elle) et un mode optatif ou subjonctif, nous retrouvons le terme *particula*, qualifiant dans les *Explanationes* (504, 8-9) *utinam* en tant que «marqueur» de l'optatif, tandis que Servius (*ad Aen.* 1, 697) fait de même avec *cum* pour le subjonctif²³.

²³ Ajoutons un passage de Priscien, 3, 240, 1718 suspect aux yeux de son éditeur Hertz ; les marqueurs évoqués sont (240, 8 ; texte sûr pour Hertz) *o aduerbium, si coniunctio et ut pro utinam*. Ce n'est pas faute d'une caractérisation précise comme *pars orationis* qu'est employé *particula* ; c'est la fonction des mots qui

On aura remarqué que dans ces attelages, c'est souvent le mot ressenti comme moins important sur le plan sémantique qui est qualifié de *particula*: adverbe de gradation, conjonction, alors que c'est précisément sa présence qui est décisive: c'est là le reflet d'une conception hiérarchique du vocabulaire, distinguant entre les notions et des éléments modalisateurs.

Expression extrême de cette volonté d'une caractérisation morphologique, on rencontre une fois, chez Servius, le nom de *particula* qualifiant une association de mots qui contextuellement font sens ensemble: la lexie *haud temere* (*ad Aen.* 9, 373). Le commentateur sent bien qu'elle constitue, en deux mots, une seule unité signifiante. Il semble alors que la répugnance à une analyse en deux adverbes — l'identification de chaque élément ne pose pas de problème —, l'invite à utiliser le terme *particula*, à la fois globalisant et vague, pour donner une existence morphologique à cet ensemble non répertorié.

3. SENS ET VALEUR

On constate donc que l'emploi de *particula* est motivé par le constat d'une certaine dilution du sens dans le contexte proche (attelage formé avec un autre mot). Le contexte plus général est aussi pris en compte: ainsi Donat et, dans sa suite, le Servius *auctus*²⁴ distinguent-ils des *inceptiuae particulae* correspondant à peu près à nos «embrayeurs»: le mot qui commence un chant, une réplique ou articule une nouvelle idée à un discours est parfois considéré non comme une conjonction ou un adverbe, c'est-à-dire en fonction de critères morphosémantiques, mais en vertu de l'effet qu'il produit, d'enchaînement (*interea* en *Aen.* 3, 1)²⁵ ou de relance (*enim* en *Ad.* 168). Le contraste entre nature et effet, que souligne l'emploi de *particula*, est explicite dans tel passage du commentaire servien amplifié:

sed modo inceptiua particula est... nam, non est coniunctio ratiocinatiua (*ad Aen.* 10, 411)

Sed est seulement une particule d'attaque... De fait, ce n'est pas une conjonction syllogistique,

suggère ce nom, et non leur nature. On remarquera enfin que le discours descriptif du français moderne ne fait pas autrement, qui invite à conjuguer le subjonctif, formellement peu distinct de l'indicatif à différents temps, en faisant précéder chaque forme verbale de la conjonction *que*.

²⁴ Dans le commentaire de Térence (*Adelphes* 168, *Eunuque* 347, *Hécyre* 174, svv.). Pour Servius *ad Aen.* 7, 363 ; 9, 142 et 10, 411, commentaires auxquels on pourra ajouter *ad Aen.* 3, 1 et 9, 1, où la *particula* n'est pas formellement qualifiée comme *inceptiua*.

²⁵ Dans le commentaire donatien à l'*Hécyre* 57, *sed* est une *particula* dite exprimer le passage à un autre sujet: *transitum significat ad mentionem alterius rei*.

La pertinence esthétique (*ad ornatum pertinens*) est la raison invoquée pour expliquer la présence du mot ainsi qualifié dans les deux autres occurrences signalées de *particula inceptiua* (cf. note précédente) du commentaire servien. Une raison métrique, c'est-à-dire esthétique finalement, vaut au *ille* de *Aen.* 1, 3 de n'être pas présenté dans le commentaire servien comme un *pronom*, mais comme une *particula*²⁶. Servius s'en explique: *si detrahas ille, stat sensus*: «ôtons *ille*, le sens ne change pas» ! Le critère de la suppression sans incidence sur le sens suffit à «déclasser» certains mots que, par ailleurs, on sait très bien être des pronoms, conjonctions, etc. Tel est le cas de *quasi* en *Aen.* 1, 384 pour Servius ; tel aussi celui de *denique* aux yeux de Donat commentant *Hec.* 325. Corrélativement, le pronom *ipse* d'*Aen.* 2, 499 n'est, pour l'amplificateur de Servius, qu'une *particula* parce qu'elle est là *addita*. Pour Porphyryon et le Pseudo-Acron (*ad Saec.* 69), à la faveur d'un zeugme, on comprendra le texte comme si lui était ajoutée une *particula* si tirée des vers précédent. Pour la même conjonction, la possibilité de remplacer un *ut* a le même effet sous la plume de Porphyryon commentant *Epod.* 1, 21.

Particula en vient donc à désigner un «impondérable» sémantique du discours, dont l'absence, le remplacement ou la présence sont jugés de peu d'importance, finalement, pour le message. Il existe précisément une catégorie grammaticale, héritée du discours grec, apte à prendre en compte cette «valeur» moins attachée au sens qu'à un effet obtenu par la présence d'un mot superflu : les conjonctions explétives²⁷. Signalées dans l'analyse grecque sous le nom de *παραπληρωματικοί*, (cf. Lallot 1998, 252), leur présence fournit un apport de sens dont on s'accorde à penser qu'il est inexistant (cf. *Scholia Vaticana* à Denys le Thrace 291, 25) ou, au mieux, pléonastique: est-ce en tant qu'elles remplissent «l'implicite de l'énoncé», pour reprendre l'interprétation de la définition dionysienne de la conjonction par Baratin 1989, 37 ? D'ailleurs, le rapprochement permet de comprendre la formule servienne *ad ornatum pertinens* comme un écho au texte de Denys, qui précise clairement qu'elles servent «pour le mètre et l'ornement» (cf. Denys le Thrace *GG* 1, 1, 100,2). Il n'est donc pas étonnant de retrouver des explétives dites *particulae*: *adeo* (DON. *ad Eunuch.* 204), *equidem* (Servius *auctus ad Aen.* 1, 335) ; et si les *particulae saltem* (pour Aulu-Gelle 12, 14, 1) et *tandem* (pour Servius *ad Aen.* 1, 331 et 5, 34) ne sont pas expressément présentées aussi comme des explétives, on les trouve ainsi rangées, la première chez Donat (*Mai.* 647, 2 H) et la seconde dans la rédaction palémonienne de Charisius (290, 25 sqq. B) : dans cet emploi quasi perlocutoire, n'a-t-on pas déjà ce qui fait l'essence de nos *particule* moderne ?

Les contextes et emplois de *particula* sont donc nombreux. Ils se laissent néanmoins ramener à une évolution majeure, qui chasse ce diminutif-singulatif de sa désignation des unités lexicales, en tant qu'elles sont dûment répertoriées dans les

²⁶ Le même traite ainsi une négation prohibitive redoublée en *Aen.* 8, 532.

²⁷ Pour la distinction ultérieure entre *expletiuae* et *repletiuae*, on se reportera à Baratin 1989, pp. 85-96. La nuance opposant deux catégories d'origine distincte, trop fine, tend vite à s'effacer.

huit classes traditionnelles, pour le confiner dans des valeurs marginales ou du moins incertaines. Tout part de l'ambiguïté du mot *oratio* dans la lexie de base *pars orationis: oratio* «parole» permet d'utiliser la lexie désignant un ensemble morpho-sémantique pour les occurrences individuelles. Le singulatif tend à se spécialiser comme étiquette de l'élément qui, tout repéré qu'il soit, échappe pour une raison ou une autre à une analyse partagée. Soulevant des problèmes à la science du technicien, *particula* se retrouve avec une fréquence particulière dans des zones non éclaircies, encore en débat, de la description linguistique. A ce titre, elle rencontre une catégorie de conjonctions dont la pertinence initiale pour l'analyse logique des grammairiens grecs se perd dans le cadre scolaire de l'analyse littéraire des Latins: les explétives. Nous sommes alors tout proches de nos modernes «particules».

BIBLIOGRAPHIE

- BARATIN (1989), *La naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Minuit.
BONNET (2005), *Dosithée, Grammaire latine*, édition commentée, Paris, Belles lettres.
LALLOT (1998), *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, CNRS (2^e éd.).
SCHENKEVELD (1988), «From Particula to Particle - The Genesis of a Class of Words», in ROSIER, I. (éd.), *L'héritage des grammairiens latins de l'antiquité aux Lumières*, Louvain, BIG-Peeters.